Mis en ligne le 18/06/2025

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le 18 JUIN 2025

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au comité syndical prévu initialement le mercredi 18 juin 2025, une nouvelle réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

Mercredi 25 juin 2025 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 03 avril 2025

Délibérations

3. Adoption du Compte Financier Unique (CFU)
4. Adhésion au CEREMA

Questions diverses

5. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

SYNDICAT MIXTE L'OUVEZE PROVENÇALE ★ ENTRECHAUX 84340

POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE